



CARMIGNAC GESTION  
24, Place Vendôme  
75001 PARIS

Exercice clos le : 31 décembre 2022

Comptes Annuels

Comptes certifiés conformes à l'original

## Compte de résultat (K€)

COMPTE DE RESULTAT (KI)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Production vendue : de services	3.1	425 015	435 274
<b>Chiffres d'Affaires net</b>		<b>425 015</b>	<b>435 274</b>
Reprise sur dépréciation et amortissements, transferts de charges		4 307	7 226
Autres produits		1 203	56
<b>TOTAL I</b>		<b>431 125</b>	<b>502 556</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Autres achats et charges externes		(273 834)	(338 716)
Impôts, taxes et versements assimilés		(8 606)	(10 814)
Salaires et traitements	3.2	(46 570)	(47 512)
Charges sociales	3.2	(20 305)	(24 406)
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3.3	(2 001)	(2 258)
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		-	(290)
Autres charges		(767)	(621)
<b>TOTAL II</b>		<b>(352 142)</b>	<b>(424 618)</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)</b>		<b>78 982</b>	<b>77 938</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participations		-	27
Autres intérêts et produits assimilés		89	61
Reprises dépréciations, provisions et transferts de charges		5 832	1 350
Autres produits financiers		7	-
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement		24 346	55 366
<b>TOTAL III</b>		<b>30 873</b>	<b>58 005</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(34 230)	(5 832)
Intérêts et charges assimilés		(1)	-
Autres charges financières		(34)	(233)
Charges nettes cessions valeurs mobilières de placement		(19 760)	-
<b>TOTAL IV</b>	3.4	<b>(54 025)</b>	<b>(6 065)</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III + IV)</b>		<b>(23 152)</b>	<b>51 939</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I + II + III + IV)</b>		<b>55 830</b>	<b>129 878</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion		5 004	4 069
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		-	-
<b>TOTAL V</b>		<b>5 004</b>	<b>4 069</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion		(2)	(401)
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-
<b>TOTAL VI</b>		<b>(2)</b>	<b>(401)</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V + VI)</b>	3.5	<b>5 002</b>	<b>3 668</b>
Participations des salariés aux résultats (VII)		-	(3 861)
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3.6	(4 409)	(27 338)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		<b>467 002</b>	<b>564 630</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		<b>(410 579)</b>	<b>(462 283)</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>		<b>56 423</b>	<b>102 347</b>



CARMIGNAC GESTION  
24, Place Vendôme  
75001 PARIS

Exercice clos le : 31 décembre 2022

Comptes Annuels

Comptes certifiés conformes à l'original

## Bilan (K€)

ACTIF	Notes	31/12/2022			31/12/2021	PASSIF	Notes	dec-22	dec-21
		Brut	Amort. Dépréciation	Net	Net				
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>									
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<u>Immobilisations incorporelles</u>						Capital (dont versé 15 000)	2.6	15 000	15 000
Concessions, brevets et droits similaires	2.1	10 853	(8 769)	2 084	2 870	Réserves :			
Fonds commercial	2.1	334	(334)	-	42	Réserves légales		1 500	1 500
Autres	2.1	878	-	878	80	Réserves statutaires		-	-
						Réserves réglementées		1 480	1 453
<u>Immobilisations corporelles</u>						Autres réserves		874 920	874 920
Autres	2.1	74 423	(13 938)	60 486	60 403	Report à nouveau		63 568	54 010
						Acompte sur Dividende		(16 114)	(32 933)
Immobilisations corporelles en cours	2.1	89	-	89	81	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		56 423	102 347
						Provisions réglementés		-	-
<u>Immobilisations financières</u>						<b>TOTAL I</b>		<b>996 777</b>	<b>1 016 296</b>
Participations	2.1	265 074	-	265 074	265 074				
Créances rattachées à des participations	2.2	11 063	-	11 063	11 428	<b>PROVISIONS</b>			
Autres titres immobilisés		-	-	-	-	Provisions pour risques		2 092	3 175
Autres	2.1	728	-	728	707	Provisions pour charges		2 974	6 409
<b>TOTAL II</b>		<b>363 442</b>	<b>(23 041)</b>	<b>340 402</b>	<b>340 686</b>	<b>TOTAL II</b>	2.8	<b>5 065</b>	<b>9 583</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						<b>DETTES</b>			
<u>Avances et acomptes versés sur commande</u>		21	-	21	688	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.5	42 223	67 176
<u>Créances :</u>						Dettes fiscales et sociales	2.5	123 484	137 531
Créances clients et comptes rattachés	2.4	50 557	-	50 557	65	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres	2.4	16 050	-	16 050	73 087	Autres dettes		525	2 982
<u>Valeurs mobilières de placement :</u>									
Actions propres	1.3	208 282	(2 834)	205 447	141 129				
Autres titres	1.3	576 918	(31 396)	545 522	638 084				
<u>Disponibilités</u>		7 040	-	7 040	36 612				
<u>Charges constatées d'avance</u>		3 080	-	3 080	3 107	Produits constatés d'avance		-	-
Ecart de conversion Actif		-	-	-	120	Ecart de conversion-Passif		44	8
<b>TOTAL III</b>		<b>861 946</b>	<b>(34 230)</b>	<b>827 717</b>	<b>892 892</b>	<b>TOTAL III</b>		<b>166 276</b>	<b>207 698</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 225 389</b>	<b>(57 270)</b>	<b>1 168 118</b>	<b>1 233 576</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 168 118</b>	<b>1 233 576</b>

DENJEAN & ASSOCIES AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

**Carmignac Gestion**  
Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**DENJEAN & ASSOCIES AUDIT**

19, rue de Presbourg  
75116 Paris  
S.A.S. au capital de € 300.000  
539 769 729 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG et Autres**

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## **Carmignac Gestion**

Exercice clos le 31 décembre 2022

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

A l'Assemblée Générale de la société Carmignac Gestion,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Carmignac Gestion relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### ■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 2 mai 2023

Les Commissaires aux Comptes

DENJEAN & ASSOCIES AUDIT

DocuSigned by:  
*Clarence Vergote*  
6EBE934FE0FA421...

Clarence Vergote

ERNST & YOUNG et Autres



David Koestner



**CARMIGNAC GESTION**  
**24, Place Vendôme**  
**75001 PARIS**

**Exercice clos le : 31 décembre 2022**

**Comptes Annuels**

## Sommaire

Sommaire	1
Bilan	2
Compte de résultat	3
Règles et méthodes comptables	5
Immobilisations et amortissement	5
Stock-options et actions propres	8
Créances et dettes	8
Capitaux propres	9
Provisions pour risques et charges	10
Filiales et participations	10
Reconnaissance du chiffre d'affaires	10
Effectif	11
Résultat financier	11
Résultat exceptionnel	11
Impôts sur les sociétés	12
Intégration fiscale	12
Opérations en devise	13
Autres informations	13

## Bilan (K€)

ACTIF	Notes	31/12/2022			31/12/2021	PASSIF	Notes	dec-22	dec-21
		Brut	Amort. Dépréciation	Net	Net				
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>									
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<u>Immobilisations incorporelles</u>						Capital (dont versé 15 000)	2.6	15 000	15 000
Concessions, brevets et droits similaires	2.1	10 853	(8 769)	2 084	2 870	Réserves :			
Fonds commercial	2.1	334	(334)	-	42	Réserves légales		1 500	1 500
Autres	2.1	878	-	878	80	Réserves statutaires		-	-
						Réserves réglementées		1 480	1 453
<u>Immobilisations corporelles</u>						Autres réserves		874 920	874 920
Autres	2.1	74 423	(13 938)	60 486	60 403	Report à nouveau		63 568	54 010
						Acompte sur Dividende		(16 114)	(32 933)
Immobilisations corporelles en cours	2.1	89	-	89	81	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		56 423	102 347
						Provisions réglementés		-	-
<u>Immobilisations financières</u>						<b>TOTAL I</b>		<b>996 777</b>	<b>1 016 296</b>
Participations	2.1	265 074	-	265 074	265 074				
Créances rattachées à des participations	2.2	11 063	-	11 063	11 428	<b>PROVISIONS</b>			
Autres titres immobilisés		-	-	-	-	Provisions pour risques		2 092	3 175
Autres	2.1	728	-	728	707	Provisions pour charges		2 974	6 409
<b>TOTAL II</b>		<b>363 442</b>	<b>(23 041)</b>	<b>340 402</b>	<b>340 686</b>	<b>TOTAL II</b>	2.8	<b>5 065</b>	<b>9 583</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						<b>DETTES</b>			
<u>Avances et acomptes versés sur commande</u>		21	-	21	688	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.5	42 223	67 176
<u>Créances :</u>						Dettes fiscales et sociales	2.5	123 484	137 531
Créances clients et comptes rattachés	2.4	50 557	-	50 557	65	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres	2.4	16 050	-	16 050	73 087	Autres dettes		525	2 982
<u>Valeurs mobilières de placement :</u>									
Actions propres	1.3	208 282	(2 834)	205 447	141 129				
Autres titres	1.3	576 918	(31 396)	545 522	638 084				
<u>Disponibilités</u>		7 040	-	7 040	36 612				
<u>Charges constatées d'avance</u>		3 080	-	3 080	3 107	Produits constatés d'avance		-	-
Ecart de conversion Actif		-	-	-	120	Ecart de conversion-Passif		44	8
<b>TOTAL III</b>		<b>861 946</b>	<b>(34 230)</b>	<b>827 717</b>	<b>892 892</b>	<b>TOTAL III</b>		<b>166 276</b>	<b>207 698</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 225 389</b>	<b>(57 270)</b>	<b>1 168 118</b>	<b>1 233 576</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 168 118</b>	<b>1 233 576</b>

## Compte de résultat (K€)

COMPTE DE RESULTAT (KI)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Production vendue : de services	3.1	425 015	435 274
<b>Chiffres d'Affaires net</b>		<b>425 015</b>	<b>435 274</b>
Reprise sur dépréciation et amortissements, transferts de charges		4 307	7 226
Autres produits		1 203	56
<b>TOTAL I</b>		<b>431 125</b>	<b>502 556</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Autres achats et charges externes		(273 834)	(338 716)
Impôts, taxes et versements assimilés		(8 606)	(10 814)
Salaires et traitements	3.2	(46 570)	(47 512)
Charges sociales	3.2	(20 305)	(24 406)
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3.3	(2 001)	(2 258)
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		-	(290)
Autres charges		(767)	(621)
<b>TOTAL II</b>		<b>(352 142)</b>	<b>(424 618)</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)</b>		<b>78 982</b>	<b>77 938</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participations		-	27
Autres intérêts et produits assimilés		89	61
Reprises dépréciations, provisions et transferts de charges		5 832	1 350
Autres produits financiers		7	-
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement		24 346	55 366
<b>TOTAL III</b>		<b>30 873</b>	<b>58 005</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(34 230)	(5 832)
Intérêts et charges assimilées		(1)	-
Autres charges financières		(34)	(233)
Charges nettes cessions valeurs mobilières de placement		(19 760)	-
<b>TOTAL IV</b>	3.4	<b>(54 025)</b>	<b>(6 065)</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III + IV)</b>		<b>(23 152)</b>	<b>51 939</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I + II + III + IV)</b>		<b>55 830</b>	<b>129 878</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion		5 004	4 069
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		-	-
<b>TOTAL V</b>		<b>5 004</b>	<b>4 069</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion		(2)	(401)
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-
<b>TOTAL VI</b>		<b>(2)</b>	<b>(401)</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V + VI)</b>	3.5	<b>5 002</b>	<b>3 668</b>
Participations des salariés aux résultats (VII)		-	(3 861)
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3.6	(4 409)	(27 338)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		<b>467 002</b>	<b>564 630</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		<b>(410 579)</b>	<b>(462 283)</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>		<b>56 423</b>	<b>102 347</b>

**Annexe des Comptes Sociaux au 31/12/2022**

# 1-Règles et méthodes comptables

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 168 118 KEuros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 56 423KEuros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux dispositions du Code de Commerce, du règlement Autorité des Normes Comptables 2014-03 relatif au plan comptable général homologué par arrêté ministériel modifié et amendé.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## 1.1 Immobilisations Incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes et frais financiers éventuellement engagés n'ont pas été immobilisés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue pour les immobilisations amortissables.

Autres immobilisations incorporelles	1 à 4 ans
Agencements et aménagements des constructions	8 à 15 ans
Matériel informatique	4 ans
Mobilier de bureau	2 à 15 ans

Par ailleurs, l'entreprise apprécie à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les immobilisations ont pu perdre notablement de la valeur. Dans le cas où la valeur de marché ou la valeur d'utilité des immobilisations deviendrait inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation serait comptabilisée. Au 31/12/2022, il n'y a pas lieu de constater de dépréciation comptable.

## 1.2 Immobilisations financières

Les valeurs mobilières et droits sociaux figurant dans ce poste sont enregistrés pour leur coût historique, hors frais accessoires d'achat.

Les titres de participation sont évalués à la clôture de chaque exercice en comparant la valeur d'usage

déterminée en retenant les critères appropriés à la participation concernée (quote-part d'actif net, valeur de rendement, rentabilité) et le coût historique.

Si la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En cas de cessions, les plus-values sont déterminées en admettant que les titres les plus anciens sont les premiers sortis.

### **1.3 Actions propres et valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières et droits sociaux figurant dans ce poste sont enregistrés pour leur coût historique d'acquisition, hors frais accessoires d'achat.

L'évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée en comparant ce coût historique à la valeur boursière pour les titres cotés ou la valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Si la valeur boursière, ou la valeur probable de négociation, est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée.

<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT(K€)</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Valeur brute	576 918	643 916
Dépréciation	(31 396)	(5 832)
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>545 522</b>	<b>638 084</b>

Les actions propres non affectées comptablement à des plans ont fait l'objet d'une provision pour un montant de 2 834 K€.

### **1.4 Provision réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés selon le mode linéaire.

### **1.5 Provision pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'évènements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable

### **1.6 Evènements significatifs**

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine. Le conflit a entraîné des coûts économiques importants et s'est accompagné d'une grande incertitude. Dans la zone euro, les sanctions contre la Russie, les difficultés d'approvisionnement, l'augmentation des coûts de l'énergie, le recul du pouvoir d'achat avec une inflation forte et le resserrement des politiques économiques ont eu un impact sur la performance des fonds Carmignac ainsi que sur ses opérations.

### **1.7 Evènements subséquents**

Néant

## 2- Notes relatives à certains postes du bilan

### 2.1 Immobilisations et Amortissements

IMMOBILISATIONS (K€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres immobilisations incorporelles	10 648	1 498	(80)	12 065
<b>TOTAL</b>	<b>10 648</b>	<b>1 498</b>	<b>(80)</b>	<b>12 065</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions et Installations générales et agencements	8 982	7	-	8 989
Autres immobilisations corporelles	64 904	628	(98)	65 434
Immobilisations corporelles en cours	81	89	(81)	89
<b>TOTAL</b>	<b>73 967</b>	<b>724</b>	<b>(179)</b>	<b>74 512</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres immobilisés et créances rattachées (1)	276 502	89	(453)	276 138
Depôts et cautionnements	707	22	-	728
<b>TOTAL</b>	<b>277 209</b>	<b>110</b>	<b>(453)</b>	<b>276 866</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>361 823</b>	<b>2 332</b>	<b>(713)</b>	<b>363 442</b>

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (K€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>				
Amortissements/Dépréciation autres immos incorp.	(7 655)	(1 448)	-	(9 103)
<b>TOTAL</b>	<b>(7 655)</b>	<b>(1 448)</b>	<b>-</b>	<b>(9 103)</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Amortissements/Dépréciation constructions et installations et agencements	(8 451)	(240)	-	(8 691)
Amortissements/Dépréciation autres immobilisations corporelles	(5 031)	(313)	98	(5 246)
<b>TOTAL</b>	<b>(13 482)</b>	<b>(553)</b>	<b>98</b>	<b>(13 938)</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Dépréciations des titres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>(21 137)</b>	<b>(2 001)</b>	<b>98</b>	<b>(23 041)</b>

### 2.2 Immobilisations Financières

CREANCES FINANCIERES (K€)	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'un an
Autres créances ratt à des participat.	11 063	500	10 563
<b>TOTAL</b>	<b>11 063</b>	<b>500</b>	<b>10 563</b>

### 2.3 Stock-options et Actions propres

Conformément aux dispositions de l'article L.225-179 et suivants du Code de Commerce, l'assemblée générale de la société a décidé la mise en place de plans d'options d'achat d'actions autorisant le conseil d'administration à consentir au bénéfice de membres du personnel salarié et des mandataires sociaux dirigeants de la société ainsi que des membres du personnel salarié des filiales, des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la société dans les conditions prévues par l'article L.225-179 du Code de Commerce.

Au 31 Décembre 2022, le nombre total d'options d'achat d'actions attribuées et non caduques s'élève à 42.634.

Année du plan	Première année d'exercice	Deuxième année d'exercice	Nombre d'options au 31/12/2022 *
2018	2022	2023	1 943
2019	2023	2024	13 800
2020	2024	2025	7 681
2021	2025	2026	6 855
2022	2026	2027	12 355
<b>Total</b>			<b>42 634</b>

\*Nombre d'options devenues caduques au cours de l'exercice 2022 au titre des plans de 2018 à 2022 : 6.946

La levée éventuelle de la totalité des options émises n'aurait aucun effet de dilution sur le dividende par action. En effet, la levée des options ne générerait pas d'émission d'actions nouvelles, les actions sous-jacentes étant vendues directement par la société (détention d'actions propres au 31 décembre 2022 pour un montant de 208 282 KEuros). Le montant global d'actions propres acquises en 2022 s'élève à 97 003 KEuros. Les cessions se sont élevées à un montant total de 34 942 K€ (dont un profit exceptionnel de 5 004 K€).

Le prix d'exercice est fixé par le Conseil d'administration sur la base de la formule de valorisation de l'action déterminée par l'Assemblée générale. Une provision pour stock-options a été constituée au passif pour un montant de 2 974 KEuros, cf point 2.7.

L'exercice des options est subordonné à la qualité de salarié ou de mandataire social du bénéficiaire au sein d'une société du groupe Carmignac à la date d'exercice.

## 2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES ET AUTRES CREANCES (K€)	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commande	21	21	
Clients et comptes rattachés	50 557	50 557	-
Personnel et comptes rattachés	12	12	-
Impôts et taxes	16 038	16 038	-
Autres créances	0	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>66 627</b>	<b>66 627</b>	

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DE BILAN (K€)	Devise	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations	K €		
Clients et comptes rattachés	K €	48 440	62 015
<b>TOTAL</b>		<b>48 440</b>	<b>62 015</b>

## 2.5 Dettes

<b>DETTES ET AUTRES DETTES (K€)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>à 1 an au plus</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	42 223	42 223	-	-
Personnel et comptes rattachés	109 562	59 718	49 844	-
Impôts et taxes	13 922	8 605	5 317	-
Autres dettes	525	525	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>166 232</b>	<b>111 071</b>	<b>55 160</b>	

<b>CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DE BILAN (K€)</b>	<b>Devise</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	K €	19 449	5 402
Dettes fiscales et sociales	K €	112 705	122 148
<b>TOTAL</b>		<b>132 154</b>	<b>127 551</b>

## 2.6 Capitaux propres

Le Capital social est composé de 500 000 actions, entièrement libérées, de 30 euros chacune et s'élève à 15 000 000 euros.

<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Distribution</b>	<b>Autres variations</b>	<b>Résultat de la période</b>	<b>31/12/2022</b>
Capital	15 000	-	-	-	15 000
Réserve légale	1 500	-	-	-	1 500
Autres réserves réglementées	1 453	-	27	-	1 480
Autres réserves, report à nouveau et résultat	1 031 276	(92 762)	(27)	56 423	994 911
Acompte sur dividendes	(32 933)	(16 114)	32 933	-	(16 114)
Provision réglementée	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 016 296</b>	<b>(108 875)</b>	<b>32 933</b>	<b>56 423</b>	<b>996 777</b>

## 2.7 Provisions pour risques et charges

<b>PROVISIONS (K€)</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprise de l'exercice</b>	<b>Autres Mouvements</b>	<b>31/12/2022</b>
Autres provisions pour charges	6 409	-	(3 435)	-	2 974
Provisions pour litiges	3 175	-	(1 083)	-	2 092
<b>TOTAL</b>	<b>9 583</b>	<b>-</b>	<b>(4 518)</b>	<b>-</b>	<b>5 065</b>

Le montant de la provision pour risques et charges s'élève à 5 065KEuros au 31 décembre 2022.

Elle se décompose comme suit :

- une provision pour litiges salariaux et commerciaux pour un montant de 2 092 KEuros
- une provision pour stock-options pour un montant total de 2 974 K€ (voir note 2.3)

## 2.8 Filiales et participations

Tableau des filiales et participations de Carmignac Gestion Paris (K)		Capital	Capitaux propres autres que le capital et avant affectation du résultat	Valeur Comptable des Titres détenus		Quote part du capital détenus	Autres créances rattachées à des participations	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales (-de 50% du capital détenu par CG SA)	CG Luxembourg	23 000	1975 631	203 015	203 015	100%	0	204 825	127 736	
	SCI Carmignac Porquerolles	57 059	-9 135	57 049	57 049	99,98%	11 064	642	-1297	0
	CGHP	5 010	-2	5 010	5 010	100%	-1	0	-2	0
Participations (10% à 50% du capital détenu par CG SA)										

### 3- Notes relatives à certains postes du compte de résultat

#### 3.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose principalement de commissions liées à la gestion des fonds y compris les commissions variables.

<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
France	377 209	458 684
Hors France	47 806	36 591
<b>TOTAL</b>	<b>425 015</b>	<b>495 274</b>

#### 3.2 Effectif

L'effectif moyen s'élève à 152 au 31/12/2022 contre 143 au 31/12/2021.

#### 3.3 Dotations et reprises de provisions et amortissements d'exploitation

<b>DOTATIONS ET PROVISIONS EXPLOITATION (K€)</b>	<b>Dotation de l'exercice</b>	<b>Reprise de l'exercice</b>
Autres provisions pour charges	-	(3 435)
Provisions pour litiges	-	(1 083)
Amortissements et dépréciations des immobilisations	(2 001)	-
<b>TOTAL</b>	<b>(2 001)</b>	<b>(4 518)</b>

#### 3.4 Résultat Financier

<b>CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (K€)</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Produits</b>		
Dividendes reçus	-	27
Produits nets sur cessions et revenus de VMP	24 946	55 966
Reprise sur provision financières	5 832	1 950
Autres produits financiers	7	-
Autres intérêts et produits assimilés	89	61
<b>TOTAL - produits financiers</b>	<b>30 873</b>	<b>58 005</b>
<b>Charges</b>		
Intérêts	(1)	-
Perte de change	-	(233)
Charges nettes sur cessions VMP	(19 760)	-
Dotations aux provisions financières	(34 230)	(5 832)
<b>TOTAL - charges financières</b>	<b>(54 025)</b>	<b>(6 065)</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>(23 152)</b>	<b>51 939</b>

### 3.5 Résultat Exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits et charges qui résultent d'évènements ou d'opérations clairement distincts des activités de l'entreprise, et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière. Le résultat exceptionnel comprend également des éléments considérés comme non inhérents à l'exploitation.

<b>CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (K€)</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Produits</b>		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles		
Produits de cessions d'immobilisations corporelles		3
Produits de cessions d'immobilisations financières		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	-
Autres produits exceptionnels	-	55
Reprise sur provisions réglementées	-	-
Reprise sur provisions pour risques et charges exceptionnels	-	-
Boni de rachat d'actions propres	5 004	4 011
Autres		
<b>TOTAL - produits exceptionnels</b>	<b>5 004</b>	<b>4 069</b>
<b>Charges</b>		
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles		
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles		(5)
Valeur nette comptable des immobilisations financières		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(2)	(338)
Autres charges exceptionnelles	-	(59)
Dotations aux amortissements dérogatoires	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelles	-	-
Mali de liquidation	-	-
<b>TOTAL - charges exceptionnelles</b>	<b>(2)</b>	<b>(401)</b>
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>5 002</b>	<b>3 668</b>

Le produit exceptionnel de 5 004 K€ est lié à la plus-value réalisée sur la cession des actions propres dans le cadre de la levée des stocks options de l'année.

### 3.6 Impôts sur les bénéfices

<b>IMPOT SUR LES BENEFICES BILAN (K€)</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Impôt exigible	(4 409)	(27 338)
<b>TOTAL</b>	<b>(4 409)</b>	<b>(27 338)</b>

### 3.7 Intégration fiscale

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale régi par les articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. L'option pour le régime d'intégration fiscale d'une durée de cinq ans est renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation expresse avant la fin de chacune des périodes d'option. Le périmètre d'intégration fiscale se compose de ses deux filiales françaises la filiale SCI Porquerolles et CGHP.

La charge d'impôt est constatée par chacune des sociétés membre du groupe comme en l'absence

d'intégration fiscale. L'économie d'impôt est comptabilisée dans les comptes. La constatation de cet impôt fait naître une dette ou une créance envers Carmignac Gestion Paris d'un montant identique.

Comme stipulé dans les conventions d'intégration fiscale, il est prévu une restitution aux filiales de l'économie d'impôt qu'elles ont le cas échéant générée, cette restitution entraînant une renonciation du report de son déficit.

Au 31 décembre 2022, Carmignac Gestion Paris a récupéré un déficit fiscal de la SCI Porquerolles et de CGHP qui a généré une créance d'impôts pour un montant de 453.4 K€.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice d'intégration fiscale s'élève à 20 434 KEuros.

### **3.8 Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Depuis le 1er janvier 2017, et conformément au règlement Autorités des Normes Comptables 2015-05, le résultat de change est enregistré en résultat d'exploitation, lorsque la nature des opérations l'ayant généré concerne des dettes et créances commerciales. Dans les autres cas, le résultat de change reste en résultat financier, comme c'était le cas précédemment.

## **4- Autres informations**

### **4.1 Engagement en matière de retraite**

Il n'y a pas de convention collective appliquée par l'entreprise, celle-ci relève du droit commun.

Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail sont exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités. La méthode retenue, comme lors des exercices précédents, est celle de la répartition des droits sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié, c'est-à-dire à compter de sa date d'embauche jusqu'à sa date de départ en retraite.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode "rétrospective des unités de crédit projetées" en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire.
- Age estimé de départ à la retraite : 67 ans.
- Taux de charges patronales : 49.73 % pour les cadres et 52.15 % pour les employés.
- Taux d'actualisation: 3.68 %.

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2022 ressort à 2 257 KEuros contre 3 899 KEuros au 31 décembre 2021. La variation du montant de provision par rapport à l'an dernier est essentiellement liée à l'évolution du taux d'actualisation.

L'option de comptabiliser une provision correspondant à cet engagement n'a pas été retenue par la société.

#### 4.2 Honoraires de commissariat aux comptes

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022, les honoraires des commissaires aux comptes se détaillent ainsi :

- Honoraires des Commissaires aux comptes de la société : Les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes représentent 197 KEuros.
- Honoraires des autres commissaires aux comptes : Les honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes par des auditeurs autres que les contrôleurs légaux de la société, au cas présent les honoraires liés au contrôle légal des OPCVM, s'élèvent à 82 KEuros.

#### 4.3 Montant global des rémunérations alloués aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Les rémunérations versées en 2022 aux organes de direction sont volontairement non mentionnées car cela reviendrait à donner une information individuelle.

#### 4.4 Transactions avec les entreprises liées

	MONTANT ENTREPRISES LIEES (K€)	MONTANT ENTREPRISES AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION (K€)
Capital souscrit non appelé		
Participations		265 074
Créances rattachées à des participations		11 064
Autres titres immobilisés		-
Prêts		-
Autres immobilisations financières		-
Créances clients et comptes rattachés		21 071
Autres créances		-
Capital souscrit appelé non versé		-
Valeurs mobilières de placement		-
Disponibilités		-
Emprunts obligataires convertibles		-
Emprunts et dettes		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		(11 598)
Autres dettes		-
Produits de participation		-
Autres produits financiers		-
Charges financières		-

**CARMIGNAC GESTION**

Société anonyme au capital social de 15.000.000 euros  
Siège social : 24, place Vendôme, 75001 Paris  
349 501 676 RCS Paris

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 28 JUIN 2023**

---

[...]

**Résolutions à caractère ordinaire**

[...]

**Troisième résolution**

***(Affectation du résultat de l'exercice 2022)***

L'assemblée générale, constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 56.423.084,23 euros et que le report à nouveau antérieur s'élève à 63.568.452,37 euros, et après avoir pris acte que la réserve légale est dotée en intégralité, approuve l'affectation de ces sommes représentant un bénéfice distribuable d'un montant de 119.991.536,60 euros, telle qu'elle est proposée par le Conseil d'administration, à savoir :

Dotation au poste « Autres réserves réglementées », soit .....103.591,25 euros  
Le solde du poste « Autres réserves réglementées » s'élevant ainsi après imputation à 1.583.166,45 euros

Dividende de 100 euros par action, soit..... 50.000.000 euros (1)

**correspondant à :**

Un acompte sur dividende mis en paiement suivant délibération du Conseil d'administration du 20 octobre 2022 d'un montant de.....17.500.000,00 euros  
..... soit un acompte de 35 euros par action  
Un solde de dividende restant à percevoir de ..... 32.500.000 euros  
..... soit une somme de 65 euros par action

Le solde affecté au poste report à nouveau, à hauteur de 69.887.945,35 euros

**Ensemble** ..... 119.991.536,60 euros

*(1) Le montant total de la distribution visée ci-dessus est calculé sur le fondement du nombre d'actions composant le capital social soit 500.000 actions et pourra varier en fonction du nombre d'actions*

*autodétenues au jour de la mise en paiement, lesquelles n'ouvrent pas droit au dividende conformément aux dispositions de l'article L. 225-210 alinéa 4 du Code de commerce. Le cas échéant, le solde non affecté sera affecté en report à nouveau.*

Le dividende est mis en paiement en numéraire à compter du jour de l'assemblée générale.

Lorsque le dividende est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis soit à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code général des impôts), soit, sur option, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après un abattement de 40 % (article 200 A, 2. et 158-3 1° du Code général des impôts).

Cette option est à exercer lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration. Dans les deux cas (prélèvement forfaitaire unique ou barème progressif), le dividende, lors de son versement, fait en principe l'objet d'un prélèvement à la source non libératoire de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %, à titre d'acompte d'impôt sur le revenu, imputable sur l'impôt définitivement dû. Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Nous vous rappelons que la Société a distribué au titre des trois derniers exercices les dividendes exprimés en euros suivants :

Exercices	Dividende global	Dividende par action*
<b>31/12/2019</b>	<b>65.000.000</b>	<b>130,00</b>
<b>31/12/2020</b>	<b>100.000.000</b>	<b>200,00</b>
<b>31/12/2021</b>	<b>100.000.000</b>	<b>200,00</b>

\* Montants éligibles à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES AYANT LE DROIT DE VOTE, DES ACTIONNAIRES PRÉSENTS REPRÉSENTÉS OU AYANT VOTÉ PAR CORRESPONDANCE COMME SUIT :

Résolutions	Pour	Contre	Abstention
<b>Résolution 3</b>	429.071		

[...]

#### **Douzième résolution**

##### **(Pouvoir en vue des formalités)**

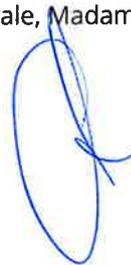
L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES AYANT LE DROIT DE VOTE, DES ACTIONNAIRES PRÉSENTS REPRÉSENTÉS OU AYANT VOTÉ PAR CORRESPONDANCE COMME SUIT :

<b>Résolutions</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
<b>Résolution 12</b>	429.071		

\*\*\*

Extrait certifié conforme par le secrétaire de l'Assemblée générale, Madame Clémentine Rieu.





CARMIGNAC GESTION  
24, Place Vendôme  
75001 PARIS

Exercice clos le : 31 décembre 2022

Comptes Annuels

Comptes certifiés conformes à l'original

**Annexe des Comptes Sociaux au 31/12/2022**

# 1-Règles et méthodes comptables

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 168 118 KEuros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 56 423KEuros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux dispositions du Code de Commerce, du règlement Autorité des Normes Comptables 2014-03 relatif au plan comptable général homologué par arrêté ministériel modifié et amendé.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## 1.1 Immobilisations Incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes et frais financiers éventuellement engagés n'ont pas été immobilisés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue pour les immobilisations amortissables.

Autres immobilisations incorporelles	1 à 4 ans
Agencements et aménagements des constructions	8 à 15 ans
Matériel informatique	4 ans
Mobilier de bureau	2 à 15 ans

Par ailleurs, l'entreprise apprécie à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les immobilisations ont pu perdre notablement de la valeur. Dans le cas où la valeur de marché ou la valeur d'utilité des immobilisations deviendrait inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation serait comptabilisée. Au 31/12/2022, il n'y a pas lieu de constater de dépréciation comptable.

## 1.2 Immobilisations financières

Les valeurs mobilières et droits sociaux figurant dans ce poste sont enregistrés pour leur coût historique, hors frais accessoires d'achat.

Les titres de participation sont évalués à la clôture de chaque exercice en comparant la valeur d'usage

déterminée en retenant les critères appropriés à la participation concernée (quote-part d'actif net, valeur de rendement, rentabilité) et le coût historique.

Si la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En cas de cessions, les plus-values sont déterminées en admettant que les titres les plus anciens sont les premiers sortis.

### **1.3 Actions propres et valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières et droits sociaux figurant dans ce poste sont enregistrés pour leur coût historique d'acquisition, hors frais accessoires d'achat.

L'évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée en comparant ce coût historique à la valeur boursière pour les titres cotés ou la valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Si la valeur boursière, ou la valeur probable de négociation, est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée.

<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT(K€)</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Valeur brute	576 918	643 916
Dépréciation	(31 396)	(5 832)
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>545 522</b>	<b>638 084</b>

Les actions propres non affectées comptablement à des plans ont fait l'objet d'une provision pour un montant de 2 834 K€.

### **1.4 Provision réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés selon le mode linéaire.

### **1.5 Provision pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'évènements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable

### **1.6 Evènements significatifs**

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine. Le conflit a entraîné des coûts économiques importants et s'est accompagné d'une grande incertitude. Dans la zone euro, les sanctions contre la Russie, les difficultés d'approvisionnement, l'augmentation des coûts de l'énergie, le recul du pouvoir d'achat avec une inflation forte et le resserrement des politiques économiques ont eu un impact sur la performance des fonds Carmignac ainsi que sur ses opérations.

### **1.7 Evènements subséquents**

Néant

## 2- Notes relatives à certains postes du bilan

### 2.1 Immobilisations et Amortissements

IMMOBILISATIONS (K€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres immobilisations incorporelles	10 648	1 498	(80)	12 065
<b>TOTAL</b>	<b>10 648</b>	<b>1 498</b>	<b>(80)</b>	<b>12 065</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions et Installations générales et agencements	8 982	7	-	8 989
Autres immobilisations corporelles	64 904	628	(98)	65 434
Immobilisations corporelles en cours	81	89	(81)	89
<b>TOTAL</b>	<b>73 967</b>	<b>724</b>	<b>(179)</b>	<b>74 512</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres immobilisés et créances rattachées (1)	276 502	89	(453)	276 138
Depôts et cautionnements	707	22	-	728
<b>TOTAL</b>	<b>277 209</b>	<b>110</b>	<b>(453)</b>	<b>276 866</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>361 823</b>	<b>2 332</b>	<b>(713)</b>	<b>363 442</b>

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (K€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>				
Amortissements/Dépréciation autres immos incorp.	(7 655)	(1 448)	-	(9 103)
<b>TOTAL</b>	<b>(7 655)</b>	<b>(1 448)</b>	<b>-</b>	<b>(9 103)</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Amortissements/Dépréciation constructions et installations et agencements	(8 451)	(240)	-	(8 691)
Amortissements/Dépréciation autres immobilisations corporelles	(5 031)	(313)	98	(5 246)
<b>TOTAL</b>	<b>(13 482)</b>	<b>(553)</b>	<b>98</b>	<b>(13 938)</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Dépréciations des titres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>(21 137)</b>	<b>(2 001)</b>	<b>98</b>	<b>(23 041)</b>

### 2.2 Immobilisations Financières

CREANCES FINANCIERES (K€)	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'un an
Autres créances ratt à des participat.	11 063	500	10 563
<b>TOTAL</b>	<b>11 063</b>	<b>500</b>	<b>10 563</b>

### 2.3 Stock-options et Actions propres

Conformément aux dispositions de l'article L.225-179 et suivants du Code de Commerce, l'assemblée générale de la société a décidé la mise en place de plans d'options d'achat d'actions autorisant le conseil d'administration à consentir au bénéfice de membres du personnel salarié et des mandataires sociaux dirigeants de la société ainsi que des membres du personnel salarié des filiales, des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la société dans les conditions prévues par l'article L.225-179 du Code de Commerce.

Au 31 Décembre 2022, le nombre total d'options d'achat d'actions attribuées et non caduques s'élève à 42.634.

Année du plan	Première année d'exercice	Deuxième année d'exercice	Nombre d'options au 31/12/2022 *
2018	2022	2023	1 943
2019	2023	2024	13 800
2020	2024	2025	7 681
2021	2025	2026	6 855
2022	2026	2027	12 355
<b>Total</b>			<b>42 634</b>

\*Nombre d'options devenues caduques au cours de l'exercice 2022 au titre des plans de 2018 à 2022 : 6.946

La levée éventuelle de la totalité des options émises n'aurait aucun effet de dilution sur le dividende par action. En effet, la levée des options ne générerait pas d'émission d'actions nouvelles, les actions sous-jacentes étant vendues directement par la société (détention d'actions propres au 31 décembre 2022 pour un montant de 208 282 KEuros). Le montant global d'actions propres acquises en 2022 s'élève à 97 003 KEuros. Les cessions se sont élevées à un montant total de 34 942 K€ (dont un profit exceptionnel de 5 004 K€).

Le prix d'exercice est fixé par le Conseil d'administration sur la base de la formule de valorisation de l'action déterminée par l'Assemblée générale. Une provision pour stock-options a été constituée au passif pour un montant de 2 974 KEuros, cf point 2.7.

L'exercice des options est subordonné à la qualité de salarié ou de mandataire social du bénéficiaire au sein d'une société du groupe Carmignac à la date d'exercice.

## 2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES ET AUTRES CREANCES (K€)	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commande	21	21	
Clients et comptes rattachés	50 557	50 557	-
Personnel et comptes rattachés	12	12	-
Impôts et taxes	16 038	16 038	-
Autres créances	0	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>66 627</b>	<b>66 627</b>	

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DE BILAN (K€)	Devise	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations	K €		
Clients et comptes rattachés	K €	48 440	62 015
<b>TOTAL</b>		<b>48 440</b>	<b>62 015</b>

## 2.5 Dettes

<b>DETTES ET AUTRES DETTES (K€)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>à 1 an au plus</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	42 223	42 223	-	-
Personnel et comptes rattachés	109 562	59 718	49 844	-
Impôts et taxes	13 922	8 605	5 317	-
Autres dettes	525	525	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>166 232</b>	<b>111 071</b>	<b>55 160</b>	

<b>CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DE BILAN (K€)</b>	<b>Devise</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	K €	19 449	5 402
Dettes fiscales et sociales	K €	112 705	122 148
<b>TOTAL</b>		<b>132 154</b>	<b>127 551</b>

## 2.6 Capitaux propres

Le Capital social est composé de 500 000 actions, entièrement libérées, de 30 euros chacune et s'élève à 15 000 000 euros.

<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Distribution</b>	<b>Autres variations</b>	<b>Résultat de la période</b>	<b>31/12/2022</b>
Capital	15 000	-	-	-	15 000
Réserve légale	1 500	-	-	-	1 500
Autres réserves réglementées	1 453	-	27	-	1 480
Autres réserves, report à nouveau et résultat	1 031 276	(92 762)	(27)	56 423	994 911
Acompte sur dividendes	(32 933)	(16 114)	32 933	-	(16 114)
Provision réglementée	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 016 296</b>	<b>(108 875)</b>	<b>32 933</b>	<b>56 423</b>	<b>996 777</b>

## 2.7 Provisions pour risques et charges

<b>PROVISIONS (K€)</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprise de l'exercice</b>	<b>Autres Mouvements</b>	<b>31/12/2022</b>
Autres provisions pour charges	6 409	-	(3 435)	-	2 974
Provisions pour litiges	3 175	-	(1 083)	-	2 092
<b>TOTAL</b>	<b>9 583</b>	<b>-</b>	<b>(4 518)</b>	<b>-</b>	<b>5 065</b>

Le montant de la provision pour risques et charges s'élève à 5 065KEuros au 31 décembre 2022.

Elle se décompose comme suit :

- une provision pour litiges salariaux et commerciaux pour un montant de 2 092 KEuros
- une provision pour stock-options pour un montant total de 2 974 K€ (voir note 2.3)

## 2.8 Filiales et participations

Tableau des filiales et participations de Carmignac Gestion Paris (K)		Capital	Capitaux propres autres que le capital et avant affectation du résultat	Valeur Comptable des Titres détenus		Quote part du capital détenus	Autres créances rattachées à des participations	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales (-de 50% du capital détenu par CG SA)	CG Luxembourg	23 000	1975 631	203 015	203 015	100%	0	204 825	127 736	
	SCI Carmignac Porquerolles	57 059	-9 135	57 049	57 049	99,98%	11 064	642	-1297	0
	CGHP	5 010	-2	5 010	5 010	100%	-1	0	-2	0
Participations (10% à 50% du capital détenu par CG SA)										

### 3- Notes relatives à certains postes du compte de résultat

#### 3.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose principalement de commissions liées à la gestion des fonds y compris les commissions variables.

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	31/12/2022	31/12/2021
France	377 209	458 684
Hors France	47 806	36 591
<b>TOTAL</b>	<b>425 015</b>	<b>495 274</b>

#### 3.2 Effectif

L'effectif moyen s'élève à 152 au 31/12/2022 contre 143 au 31/12/2021.

#### 3.3 Dotations et reprises de provisions et amortissements d'exploitation

DOTATIONS ET PROVISIONS EXPLOITATION (K€)	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice
Autres provisions pour charges	-	(3 435)
Provisions pour litiges	-	(1 083)
Amortissements et dépréciations des immobilisations	(2 001)	-
<b>TOTAL</b>	<b>(2 001)</b>	<b>(4 518)</b>

#### 3.4 Résultat Financier

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (K€)	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits</b>		
Dividendes reçus	-	27
Produits nets sur cessions et revenus de VMP	24 946	55 966
Reprise sur provision financières	5 832	1 950
Autres produits financiers	7	-
Autres intérêts et produits assimilés	89	61
<b>TOTAL - produits financiers</b>	<b>30 873</b>	<b>58 005</b>
<b>Charges</b>		
Intérêts	(1)	-
Perte de change	-	(233)
Charges nettes sur cessions VMP	(19 760)	-
Dotations aux provisions financières	(34 230)	(5 832)
<b>TOTAL - charges financières</b>	<b>(54 025)</b>	<b>(6 065)</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>(23 152)</b>	<b>51 939</b>

### 3.5 Résultat Exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits et charges qui résultent d'évènements ou d'opérations clairement distincts des activités de l'entreprise, et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière. Le résultat exceptionnel comprend également des éléments considérés comme non inhérents à l'exploitation.

<b>CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (K€)</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Produits</b>		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles		
Produits de cessions d'immobilisations corporelles		3
Produits de cessions d'immobilisations financières		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	-
Autres produits exceptionnels	-	55
Reprise sur provisions réglementées	-	-
Reprise sur provisions pour risques et charges exceptionnels	-	-
Boni de rachat d'actions propres	5 004	4 011
Autres		
<b>TOTAL - produits exceptionnels</b>	<b>5 004</b>	<b>4 069</b>
<b>Charges</b>		
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles		
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles		(5)
Valeur nette comptable des immobilisations financières		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(2)	(338)
Autres charges exceptionnelles	-	(59)
Dotations aux amortissements dérogatoires	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelles	-	-
Mali de liquidation	-	-
<b>TOTAL - charges exceptionnelles</b>	<b>(2)</b>	<b>(401)</b>
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>5 002</b>	<b>3 668</b>

Le produit exceptionnel de 5 004 K€ est lié à la plus-value réalisée sur la cession des actions propres dans le cadre de la levée des stocks options de l'année.

### 3.6 Impôts sur les bénéfices

<b>IMPOT SUR LES BENEFICES BILAN (K€)</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Impôt exigible	(4 409)	(27 338)
<b>TOTAL</b>	<b>(4 409)</b>	<b>(27 338)</b>

### 3.7 Intégration fiscale

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale régi par les articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. L'option pour le régime d'intégration fiscale d'une durée de cinq ans est renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation expresse avant la fin de chacune des périodes d'option. Le périmètre d'intégration fiscale se compose de ses deux filiales françaises la filiale SCI Porquerolles et CGHP.

La charge d'impôt est constatée par chacune des sociétés membre du groupe comme en l'absence

d'intégration fiscale. L'économie d'impôt est comptabilisée dans les comptes. La constatation de cet impôt fait naître une dette ou une créance envers Carmignac Gestion Paris d'un montant identique.

Comme stipulé dans les conventions d'intégration fiscale, il est prévu une restitution aux filiales de l'économie d'impôt qu'elles ont le cas échéant générée, cette restitution entraînant une renonciation du report de son déficit.

Au 31 décembre 2022, Carmignac Gestion Paris a récupéré un déficit fiscal de la SCI Porquerolles et de CGHP qui a généré une créance d'impôts pour un montant de 453.4 K€.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice d'intégration fiscale s'élève à 20 434 KEuros.

### **3.8 Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Depuis le 1er janvier 2017, et conformément au règlement Autorités des Normes Comptables 2015-05, le résultat de change est enregistré en résultat d'exploitation, lorsque la nature des opérations l'ayant généré concerne des dettes et créances commerciales. Dans les autres cas, le résultat de change reste en résultat financier, comme c'était le cas précédemment.

## **4- Autres informations**

### **4.1 Engagement en matière de retraite**

Il n'y a pas de convention collective appliquée par l'entreprise, celle-ci relève du droit commun.

Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail sont exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités. La méthode retenue, comme lors des exercices précédents, est celle de la répartition des droits sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié, c'est-à-dire à compter de sa date d'embauche jusqu'à sa date de départ en retraite.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode "rétrospective des unités de crédit projetées" en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire.
- Age estimé de départ à la retraite : 67 ans.
- Taux de charges patronales : 49.73 % pour les cadres et 52.15 % pour les employés.
- Taux d'actualisation: 3.68 %.

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2022 ressort à 2 257 KEuros contre 3 899 KEuros au 31 décembre 2021. La variation du montant de provision par rapport à l'an dernier est essentiellement liée à l'évolution du taux d'actualisation.

L'option de comptabiliser une provision correspondant à cet engagement n'a pas été retenue par la société.

#### 4.2 Honoraires de commissariat aux comptes

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022, les honoraires des commissaires aux comptes se détaillent ainsi :

- Honoraires des Commissaires aux comptes de la société : Les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes représentent 197 KEuros.
- Honoraires des autres commissaires aux comptes : Les honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes par des auditeurs autres que les contrôleurs légaux de la société, au cas présent les honoraires liés au contrôle légal des OPCVM, s'élèvent à 82 KEuros.

#### 4.3 Montant global des rémunérations alloués aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Les rémunérations versées en 2022 aux organes de direction sont volontairement non mentionnées car cela reviendrait à donner une information individuelle.

#### 4.4 Transactions avec les entreprises liées

	MONTANT ENTREPRISES LIEES (K€)	MONTANT ENTREPRISES AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION (K€)
Capital souscrit non appelé		
Participations		265 074
Créances rattachées à des participations		11 064
Autres titres immobilisés		-
Prêts		-
Autres immobilisations financières		-
Créances clients et comptes rattachés		21 071
Autres créances		-
Capital souscrit appelé non versé		-
Valeurs mobilières de placement		-
Disponibilités		-
Emprunts obligataires convertibles		-
Emprunts et dettes		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		(11 598)
Autres dettes		-
Produits de participation		-
Autres produits financiers		-
Charges financières		-